CHAMPIONNAT DE FRANCE 2016 SUPERCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2016

Organisateur

N° d'épreuve FFM	242
Moto-Club	MOTO CLUB SAINT THIBERYEN
N° d'affiliation	0831
Date	05 et 06 août 2016
Lieu	Lieu Dit "La Vière" 34630 SAINT THIBERY
Organisateur technique	Joël CARRIER
Adresse	4, Av. Charles de Gaulle 34630 St Thibéry
E-mail	jlghis.montaulon@orange.fr
Téléphone	06 09 88 70 74 (Président)

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Type de manifestation : ☒ **Championnat Outdoor** ☐ **Championnat Indoor**

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LEPLAT Christian	Licence : 015453
Délégué FFM	DUSSOLIER Vincent	Licence : 128788
Arbitre	LEPETIT Alain	Licence : 015433
Commissaire technique responsable	TOURNIAYRE Alain	Licence : 023204
Responsable du chronométrage	FABIEN Danièle	Licence : 009879

Article 3 Catégories & Engagements

➲ SX1

Age ---------- 15 ans minimum

Licences ---------- NCA / Inter / Inter Jeune

Cylindrée ---------- Classes 3 & 4

➲ SX Junior

Age ---------- 13 ans minimum et 17 maximum

Licences ---------- NCA / Inter / Inter Jeune

Cylindrée ---------- 125 cc 2T

➲ SX2

Age ---------- 15 ans minimum

Licences ---------- NCA / Inter / Inter Jeune

Cylindrée ---------- Classes 2

Les pilotes licenciés à la FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'article 6.1 du règlement général Motocross.

Primes d'arrivée :

Les primes d'arrivée seront conformes au règlement du Championnat.

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2016 SUPERCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2016

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... **2 médecins FFM**
Nombre de secouristes **8**
Hôpital le plus proche ..... **BEZIERS**
Nombre d'ambulance(s) ..... **2 VSPS**
Temps de trajet (en min) ..... **15 mn**

Article 7 Le site de pratique

Accès :
Nom du site ..... **Lieu Dit "La Vière"**
Adresse ..... **34630 SAINT THIBERY**

Caractéristiques :
Longueur du circuit ..... **550 m**
Largeur minimum de la piste ..... **4 m**
Largeur de la grille ..... **18 m**
Longueur de la ligne droite de départ ..... **45 m**
Nombre d'OCP* **12**
**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Moto :
Pendant les essais : 18
En manche : 18

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 12 avril 2016	Date : 02/05/2016	Date : 18/05/16
		Numéro : 1610553
MOTOCROSS 34 Domaine de la Vière 34630 ST-THIBERY	Commission de Moto Cross Le Président Joël TERRASSON	FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 09

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME

MOTO-CLUB SAINT THIBERYEN

4 Avenue Charles de Gaulle
34630 SAINT-THIBERY

LIGUE REGIONALE LANGUEDOC ROUSSILLON

HORAIRES

CHAMPIONNAT DE FRANCE SX TOUR
Vendredi 5 août 2016

Contrôle Administratif et Technique de 9h30 à 12h30

	Essais 1	Essai chrono 10mn
SX Juniors	15h30 - 15h40	17h00 - 17h10
SX 2	15h45 - 15h55	17h15 - 17h25
SX 2	16h00 - 16h10	17h30 - 17h40
SX 1	16h30 - 16h40	17h45 - 17h55
SX 1	16h45 - 16h55	18h00 - 18h10

MANCHE

SX Juniors	- 15 pilotes (7mn + 1 tour)	18h15 - 18h25

ESSAIS FREESTYLE

PRESENTATION DE LA SOIREE (pilotes + freestyleurs)		20h15
1ère demie finale SX2	- 15 pilotes (7mn + 1 tour) - 6 qualifiés	20h45 - 20h55
2ème demie finale SX2	- 15 pilotes (7mn + 1 tour) - 6 qualifiés	21h00 - 21h10
1ère demie finale SX 1	- 15 pilotes (7mn + 1 tour) - 6 qualifiés	21h15 - 21h25
2ème demie finale SX 1	- 15 pilotes (7mn + 1 tour) - 6 qualifiés	21h30 - 21h40
DEMO FREESTYLE		21h45 - 22h05
Pause		
2ème Manche SX Juniors	- 15 pilotes (7mn + 1 tour)	22h30 - 22h40
Repêchage SX2	- 18 pilotes (4mn + 1 tour) - 3 qualifiés	22h45 - 22h55
Repêchage SX1	- 18 pilotes (4mn + 1 tour) - 3 qualifiés	23h00 - 23h10
DEMO FREESTYLE		23h15 - 23h40
Pause		
Finale SX2	- 15 pilotes (9mn + 1 tour)	23h55 – 00h05
Finale SX1	- 15 pilotes (9mn + 1 tour)	00h15 – 00h25

DEMO FREESTYLE

REMISE DES PRIX 0h30

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00